

Date de convocation : 20/11/2023

Date d'affichage : 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

2023/517



DELIBERATION n° : 2023/79

**Réunion du 27 novembre 2023 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 22

Votants : 25

*Erreur matérielle
le maire
Yann DUGARD*

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, M. Benoît LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Barbara CORNEVIN-CORDONNIER a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, Mme Magali ROGER a donné pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN.

Secrétaire de séance : M. Eric HUET

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 16/10/2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal adopté par délibération n°2020/56 du 16/06/2020 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE, par 24 voix pour et 1 abstention (Frédéric COURVOISIER-CLEMENT) :

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 octobre 2023 avec la modification suivante :
- **Page 9, après l'observation** : « Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT indique que la M57 permet cette façon de faire », **ajouter la phrase suivante** : « nous faisons bien-sûr confiance, mais il est normal que nous posions des questions »
- DE CHARGER le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents à cette délibération.

Le maire,

Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance,

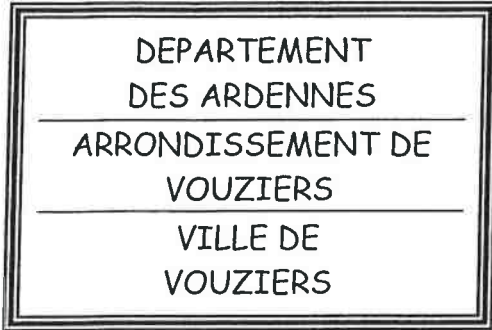
M. Eric HUET



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :

12 DEC. 2023

12 DEC. 2023



Date de convocation : 20/11/2023

Date d'affichage : 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



DELIBERATION n° : 2023/82

**Réunion du 27 novembre 2023 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : ~~22~~ 23

Votants : ~~25~~ 26

*Erreur matérielle
le maire,
Yann DUGARD*

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, M. Benoît LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Barbara CORNEVIN-CORDONNIER a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, Mme Magali ROGER a donné pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN.

Secrétaire de séance : M. Eric HUET

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Chorale Cécilia

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le budget primitif 2023 et les crédits ouverts à l'article 6574 ;
Vu l'avis favorable remis par la commission affaires culturelles en date du 10 octobre 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité :

- D'ATTRIBUER une subvention d'un montant de 150 € à l'association « Chorale Cécilia »
- DE CHARGER le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents à cette délibération.

Le maire,

Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance,

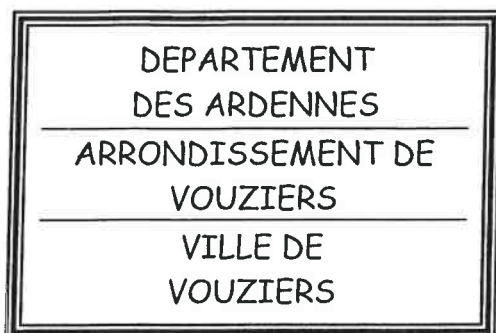
M. Eric HUET



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :

12 DEC. 2023

12 DEC. 2023



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



DELIBERATION n° : 2023/83

Réunion du 27 novembre 2023 à 19h00

**Sous la Présidence de Mme Françoise
PAYEN**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 21²²

Votants : 23²⁴

*Erreur matérielle
le maire,
Yann DUGARD*

Date de convocation : 20/11/2023

Date d'affichage : 20/11/2023

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, M. Benoît LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Barbara CORNEVIN-CORDONNIER a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER Mme Magali ROGER a donné pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN.

Secrétaire de séance : M. Eric HUET

Objet : Attribution d'une subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vouziers

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif 2023 et les crédits ouverts à l'article 6574 ;

Vu l'avis favorable remis par la commission finances en date du 14 novembre 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité :

- D'ATTRIBUER une subvention d'un montant de 1 800€ à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vouziers
- DE PRECISER que devra être étudiée la possibilité de faire figurer le blason et le nom de la commune sur les vêtements, objets de la présente subvention
- DE CHARGER le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents à cette délibération.

Le maire,

Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance,

M. Eric HUET





Date de convocation : 20/11/2023

Date d'affichage : 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



DELIBERATION n° : 2023/84

Réunion du 27 novembre 2023 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : ~~22~~ 23

Votants : ~~25~~ 26

*Erreur matérielle
le maire
Yann DUGARD*

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, M. Benoît LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Barbara CORNEVIN-CORDONNIER a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, Mme Magali ROGER a donné pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN.

Secrétaire de séance : M. Eric HUET

Objet : Décision modificative budgétaire - Assainissement - Régularisation du chapitre 67.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité :

- D'APPROUVER la décision modificative de la régularisation du chapitre 67 pour le budget de l'Assainissement

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 67, article 673, Titres annulés sur exercices antérieurs : + 9 759,91 €

Chapitre 011, article 61528, Autres : - 9 759,91 €

- DE CHARGER le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents à cette délibération.

Le maire,

Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance,
M. Eric HUET



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :

12 DEC. 2023

12 DEC. 2023